

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. le Président: Depuis plusieurs jours, les députés utilisent l'expression «foutu». Je prie tous les députés de ne pas perdre de vue que cela est de mauvais ton pour d'autres et pour le public qui nous regarde, même si parfois il n'a pas une grande opinion de cet endroit.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je reviens à ce que disait la lettre du premier ministre: Quels sont nos objectifs? Tout d'abord, réaliser des accords qui défendront par avance les intérêts de l'industrie canadienne de la pêche à Terre-Neuve et dans l'ensemble du Canada Atlantique.

LA COMPÉTENCE PARTAGÉE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, l'unique réussite notable du gouvernement dans ce cafouillage de la pêche et des Français, c'est qu'aujourd'hui il semble avoir réussi à convaincre le premier ministre de Terre-Neuve de cesser d'aboyer après Ottawa. Le premier ministre de Terre-Neuve est maintenant d'accord avec le ministre des Transports, et le ministre des Transports est d'accord avec le premier ministre de Terre-Neuve.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est toute une réussite.

M. Baker: Monsieur le Président, sur cette question, deux «Torys» ne font pas un droit.

Je vais adresser ma question au ministre des Transports, qui a été chargé par le premier ministre de répondre pour Terre-Neuve sur cette question. Qu'est-ce que veut dire compétence partagée? Quel baratin le ministre a-t-il fait au premier ministre de Terre-Neuve pour qu'il cesse d'aboyer?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, l'honorable parlementaire est furieux comme un chien de mer de voir que le premier ministre de Terre-Neuve et moi voyons maintenant la question du même coeur et du même oeil.

Des voix: Bravo!

M. Murphy: De la même joue.

M. Turner (Vancouver Quadra): De la même joue et de la même trogne.

M. Crosbie: Le député doit être ravi que nous voulions bien faire ce que les premiers ministres nous ont demandé il y a quelques mois après la rencontre des premiers ministres, c'est-à-dire d'examiner la question des pêches lorsque commencera la prochaine ronde importante de négociations constitutionnelles. Voilà à quoi nous nous sommes engagés. Nous savons que le gouvernement libéral avait refusé de le faire dans le passé. Et je ne pense pas qu'au XXI^e siècle ses successeurs s'y décideront.

• (1430)

Des voix: Bravo!

L'ENTENTE ÉCONOMIQUE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre ferait mieux de demander au premier ministre de

Terre-Neuve. Il n'aime pas plus la teneur de cette entente que les autres Terre-Neuviens, à l'exception du ministre. Il la réprouve tout à fait, à l'instar de l'opposition.

M. Crosbie: Nous verrons aux élections partielles.

M. Broadbent: Je voudrais adresser ma question directement au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'ai une copie d'un document récent des Affaires extérieures qui explique peut-être en grande partie pourquoi les pêcheurs de Terre-Neuve sont abandonnés. Voilà ce qu'on y dit à propos d'une entente historique négociée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement français le mois dernier: «C'est la plus importante entente économique signée par le Canada et par la France depuis quelques années». Dans ce document, il n'est pas question de l'entente sur la morue mais d'une autre entente commerciale avec la France, qui a été négociée en même temps. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre que si le gouvernement a cédé les stocks de morue de Terre-Neuve, c'est pour obtenir la signature de cette autre entente?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les deux accusations du député sont sans fondement, comme d'habitude.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, nous voyons comment le ministre traite un document de son ministère. D'après son ministère, il s'agit d'un document historique sur une entente commerciale entre le Canada et la France visant à favoriser les entreprises en participation, les placements et le transfert de technologie. Le ministre peut-il confirmer que pour obtenir satisfaction sur tous ces points, le gouvernement du Canada était tout disposé à donner à la France ce qu'elle voulait dans l'entente sur la morue?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le document des Affaires extérieures dit la vérité. Ce qui est faux, c'est la déclaration du chef du NPĐ. Ce que je trouve répréhensible, c'est qu'il essaie de porter de telles accusations dans le cadre de ce débat. Une telle attitude n'est pas digne de lui.

M. Broadbent: Comme c'est touchant!

LA LETTRE DU PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il confirmer que le premier ministre a reçu une lettre du premier ministre Peckford, en décembre, priant le gouvernement du Canada de ne pas faire de concessions dans le domaine de la morue afin d'obtenir un accord? Pourrait-il confirmer que le gouvernement de Terre-Neuve était très inquiet et avait manifesté à l'avance ses craintes de voir ses intérêts de province maritime bradés par le gouvernement, en vue d'obtenir un accord? N'est-ce pas l'inquiétude qu'avait exprimée M. Peckford? N'est-ce pas là le message dont le gouvernement n'a tenu aucun compte?